



LE GOUVERNEMENT MALTRAITE

LES RETRAITE-E-S

Il diminue le pouvoir d'achat : il a créé des taxes (0,5 % de CRDS, 0,3 % de CASA), supprimé la demi part fiscale aux veuves, fiscalisé le supplément de 10 % de pension, gelé la pension de 2013 à 2017 puis de nouveau en 2018... et vient de baisser la pension de 1,7 % en augmentant la CSG.

Il veut encore baisser le pouvoir d'achat. Il veut revaloriser les pensions de seulement 0,3 % en 2019 et 2020, alors que les prix ont augmenté de 2,3 % ces 12 derniers mois. Des prestations sociales, comme l'APL, ne suivront plus l'inflation et contribueront à la baisse du pouvoir d'achat.

Il veut remplacer la retraite par une prestation sociale. Pour le gouvernement nous ne sommes plus des citoyens qui ont travaillé et cotisé, qui ont obtenu des droits pour la retraite et la santé. Il nous traite, de vieilles personnes qui coûtent cher, qui doivent être prises en charge par une prestation sociale assurant un minimum pour survivre. Le Président de la République, élu en promettant que le « pouvoir d'achat des retraité-e-s serait préservé », nous considère comme des « nantis ».

Ce n'est plus acceptable.

Les retraité-e-s sont sacrifié-e-s pour les profits de plus riches. Les organisations CGT, FO, CFTC, CFE/CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, UNSA et LSR21 appellent au :

Rassemblement le 18 octobre à 16H00 devant la Sous-Préfecture à MONTBARD

Pour exiger :

- La suppression de la hausse de la CSG qui pénalise les retraités de 4,5 milliards d'euros. Nous demandons l'inscription de cette mesure dans le PLFSS 2019.
- La revalorisation de toutes les pensions par la fin du gel des pensions, le refus de la désindexation des pensions en 2019 et 2020.
- L'indexation des pensions sur les salaires et un minimum de pension au SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien des pensions de réversion sans conditions de ressources.
- La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la Sécu.
- Pour de véritables moyens humains et financiers pour les EHPAD
- Pour la reconquête de la Sécurité Sociale.

En 3 ans, plus d'un mois de pension pris dans la poche du retraité

Exemple concret d'un retraité qui percevait en décembre 2017 la pension moyenne de 1.376 € bruts. Sans compter les pertes du passé (gel des pensions, CASA, CRDS), à partir du 1er janvier 2018, il perd 1,7 % avec la CSG, et 1,7 % avec la hausse des prix évaluée pour 2018 : la facture est de 561 € de perte de pouvoir d'achat pour l'année 2018.

Si le gouvernement limite à 0,3 % la revalorisation des pensions, pour une inflation de 1,7 %, ce sera une perte de 669 € par an en 2019 et en 2020.

Vous avez les éléments pour calculer la perte de votre pouvoir d'achat sur 3 ans.

Frapper les retraités, un choix politique.

Les millions d'euros pris dans nos poches ne sont pas perdus pour tout le monde : suppression de l'ISF, baisse de l'impôt sur les sociétés (jusqu'à 25 % en 2022), baisse de 1,8 point de la cotisation famille, baisse annoncée des cotisations patronales maladie de 6 points en 2019, suppression de « l'exit tax » (6 milliards d'euros), etc